

Suivi annuel du Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Cette procédure est à utiliser pour toute poursuite du PAI dans le même établissement :

- Si le protocole d'urgence est identique à l'année précédente
- Si le médicament est identique même si la dose est différente

La **famille** transmet au directeur d'école /chef d'établissement :

- Une nouvelle ordonnance (valable sur l'année scolaire)
- Les médicaments dont la date de péremption couvre l'année scolaire
- La partie 3 « conduite à tenir en cas d'urgence » actualisée si nécessaire (changement de posologie) par le médecin qui suit l'enfant
- La fiche de liaison éventuelle entre le médecin traitant et le médecin de l'éducation nationale

Le directeur d'école /chef d'établissement

- Vérifie la demande (poursuite ou modification)
- Transmet ces documents à l'infirmier-ère de l'éducation nationale

L'infirmier-ère de l'éducation nationale

- Participe à l'évaluation des besoins de l'élève et s'assure de la mise en œuvre du PAI
- Vérifie la validité de l'ordonnance et la conformité des médicaments et de la trousse d'urgence
- Conseille le directeur d'école/ le chef d'établissement sur les lieux de stockage et sur la communication liée à la mise en œuvre du PAI
- Sollicite en tant que de besoin le médecin de l'éducation nationale

Modification

Le médecin de l'éducation nationale est sollicité :

- Rédige au besoin la partie 2 au vu des éléments médicaux et en lien avec la famille
- Signe le PAI
- Transmet le document au secrétariat du CMS concerné

Pas de modification

Le directeur d'école/chef d'établissement :

- Garde le PAI original qu'il met à disposition avec les médicaments (lieu partagé et accessible)
- Remet une copie aux parents, au médecin de l'éducation nationale et aux partenaires concernés (restauration scolaire, périscolaire, etc.)
- Assure la mise en œuvre du PAI
- Transmet une copie numérisée au secrétariat du CMS

Le secrétariat du CMS

- Transmet le PAI complet (parties 1-2-3) au directeur d'école/chef d'établissement,
- Enregistre le PAI dans Esculape et dans le tableau de bord.